COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

ÉTATS FINANCIERS 2022 DE LA VILLE DE BROSSARD

Un surplus de 29,7 M$ et une stratégie des excédents pour faire face aux aléas des changements climatiques

Brossard, le 5 juillet 2023 – Lors de l'assemblée du conseil municipal qui s'est déroulée hier soir, la Ville de Brossard a déposé ses états financiers pour l'année 2022. Ceux-ci affichent un surplus de fonctionnement net de l'ordre de 29,7 M$ qui s'explique principalement par la forte croissance du marché immobilier et de la gestion rigoureuse des dépenses. Cette somme sera principalement destinée à faire face aux effets des changements climatiques toujours plus nombreux et imprévisibles.

Hausse des revenus et baisse des dépenses

Brossard observe une hausse globale de ses revenus de l'ordre de 28,2 M$. De ce montant, la forte activité immobilière a engrangé une somme de 25 M$ qui provient en majeure partie des droits de mutation, dont deux transactions exceptionnelles totalisant 14,7 M$.

En ce qui concerne les dépenses, la Ville a enregistré une diminution de 8,9 M$. Une grande partie de ce montant est imputable à des économies liées à des réévaluations et des règlements de litiges ainsi qu'à une diminution des subventions aux propriétaires. Finalement, un montant de 7,4 M$ a été affecté à la stabilisation de la dette.

Changements climatiques et gestion responsable

« Le conseil municipal va bien sûr poursuivre le développement de Brossard, cela sera fait à un rythme et à des conditions responsables que nous encadrerons de façon structurée et dans l'intérêt premier de nos citoyens », a déclaré la mairesse Doreen Assaad. « Par ailleurs, nous avons choisi d'affecter les surplus dont nous disposons pour affronter les effets des bouleversements climatiques de plus en plus fréquents. La ville adopte ainsi une attitude préventive et résiliente qui vise la protection de ses infrastructures et la sécurité de ses citoyens lors de situations exceptionnelles », a poursuivi la mairesse Assaad.

…2

« Notre approche préventive et rigoureuse de gestion budgétaire s'effectue dans un contexte économique qui connait de fortes perturbations. Les sommes que nous attribuons notamment pour faire face à des risques majeurs, pour stabiliser les budgets des prochaines années et pour contenir la dette sont des gestes responsables et proactifs qui démontrent notre volonté ferme de bien gérer l'argent des Brossardois », a déclaré, pour sa part, le président du comité des finances, le conseiller Daniel Lucier.

Répartition des excédents affectés et non affectés (mai 2023)

- Risques imprévisibles et exceptionnels - excédent non affecté : 15 % |10 M$
- Stabilisation du budget d'opération 2023 : 7 % | 4,8 M$
- Stabilisation des budgets d'opération des années 2024 et suivantes : 16 % | 10,7 M$
- Stabilisation des revenus des années 2024 et suivantes : 30 % | 20 M$
- Projets d'investissement en environnement : 20 % | 13,4 M$
- Stabilisation de la dette : 12 % | 7,6 M$

Les états financiers 2022 sont disponibles à **brossard.ca/etatsfinanciers.**

– 30 –

DIRECTION DES COMMUNICATIONS
2001, boulevard de Rome
Brossard (Québec) J4W 3K5 Tél.: 450 923-6311
brossard.ca